

Processus de conformité à la directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques de DG Technology

Juillet, 2007 - Farmington Hills, Michigan États-Unis

La directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) est une loi européenne depuis février 2003. Cette directive met en place des mesures visant à collecter, recycler et récupérer tous types de biens électriques. Conformément à la directive, les fabricants des équipements électriques et électroniques sont responsables des déchets. Ces entreprises sont tenues de mettre en place une infrastructure afin de collecter les déchets d'équipements électriques et électroniques, et de proposer le retour des déchets d'équipements électriques et électroniques "au moins gratuitement".

Le processus de conformité à la directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques de Dearborn Group Technology est simple et il est formulé dans 5 langues : anglais, allemand, espagnol, italien et français.

Ce processus s'applique lorsque vous avez acheté un produit afin de l'utiliser dans l'un des pays membres de l'Union européenne, que vous n'utilisez plus ce produit et que vous avez besoin de vous en défaire. De plus, le même processus s'applique lorsque vous échangez un ancien produit DG contre un nouveau produit DG. Vous bénéficiez également d'autres primes offertes de façon personnalisée. Contactez DG Technology au 00 1 248.488.2080 et demandez à parler au services des ventes, ou bien envoyez-nous un e-mail à l'adresse sales@dgtech.com.

1. Vous pouvez nous contacter en utilisant l'une des méthodes suivantes.
 - a. Site Web, http://www.dgtech.com/support/online_support.php, cliquez sur le bouton WEEE (DEEE) et indiquez les informations requises dans le formulaire.
 - b. Envoyez-nous un e-mail à l'adresse techsupp@dgtech.com, en indiquant votre nom, votre entreprise, votre numéro de téléphone et vos produits.
 - c. Pour nous appeler aux États-Unis, composez le 00 1 248.488.2080 et demandez à parler à notre service d'assistance, en indiquant votre nom, votre entreprise, votre numéro de téléphone et vos produits.
 - d. Envoyez-nous un fax au 00 1 248.488.2082 à l'attention du service d'assistance, en indiquant votre nom, votre entreprise, votre numéro de téléphone et vos produits.
2. Nous vous contacterons pour vérifier le type et la quantité des produits, puis nous émettrons une autorisation de retour marchandise (RMA) en utilisant la méthode et le transporteur de votre choix, à nos frais.
3. Lorsque vous aurez reçu le numéro ou le paquet d'autorisation de retour marchandise, vous pourrez y placer vos produits et les envoyer à l'adresse spécifiée, encore une fois à nos frais.
4. DG Technology assure la conformité à la directive DEEE de façon simple et efficace, et se fait un devoir d'utiliser les déchets d'équipements électriques et électroniques collectés de façon écologique.

Veillez noter que ce processus de conformité à la directive DEEE ne s'applique pas aux produits retournés pour réparation. Lorsqu'ils sont sous garantie, ces produits sont couverts soit par la garantie de DG Technology, soit par la politique d'accord de maintenance et d'échange. Lorsqu'ils ne sont plus sous garantie, la réparation est réalisée en fonction du temps et du matériel disponibles, les frais d'envoi sont à la charge de l'expéditeur et les frais de retour sont inclus dans le prix de la réparation.



27007 Hills Tech Court
Farmington Hills, MI 48331
(248) 488-2080
(248) 488-2082 FAX
www.dgtech.com

Pour toute question concernant le processus de conformité à la directive DEEE, veuillez nous contacter au 00 1 248.488.2080 et demander à parler au service des ventes, ou bien envoyez-nous un e-mail à l'adresse sales@dgtech.com.

Cordialement,

Dearborn Group Technology